



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE MERCREDI, LE 17 MAI 2017 AU BUREAU DE LA RÉGIE SISE AU 688, CHEMIN DU PARC INDUSTRIEL, À RIVIÈRE-ROUGE.

PRÉSENCES :

| | |
|--------------------------|--|
| M. Gilbert Brassard | Labelle, La Conception |
| Mme Céline Beauregard | La Macaza |
| Mme Déborah Bélanger | Rivière-Rouge |
| Mme Francine A. Bélisle | Lac Sagouay |
| M. Gilles Boucher | Sainte-Adèle, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson Estérel |
| M. Clément Cardin | Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs |
| M. Serge Chénier | Val-Morin, Val-David, Sainte-Agathe-des-Monts |
| M. Georges Décarie | Nominingue |
| M. Jean-François Delisle | Val-des-Lacs, Lantier, Ivry-sur-le-Lac |
| M. Jean-Pierre Monette | Amherst, La Minerve |
| M. Jean-Louis Ouellette | L'Ascension |
| M. Ronald Provost | Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré, Lac-Supérieur, Sainte-Lucie des Laurentides |

ABSENCES :

| | |
|---------------------------|--|
| Mme Guylaine Berlinguette | Arundel, Huberdeau, Montcalm |
| M. Pascal De Bellefeuille | Lac Tremblant-Nord, Barkmere, Mont-Tremblant |
| M. Jacques Gariépy | Saint-Sauveur, Lac-des-Seize-Îles, Saint-Adolphe d'Howard |
| M. Timothy Watchorn | Morin-Heights, Wentworth-Nord |

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30, le président, M. Gilbert Brassard, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mars 2017
4. CORRESPONDANCES
5. DÉVELOPPEMENT
 - 5.1. PGMR conjoint 2016-2020
 - 5.1.1. Suivi
 - 5.1.2. Déchets non conformes
 - 5.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie
 - 5.2.1. Suivi
 - 5.3. Demande de la MRC d'Antoine-Labelle
6. GESTION DES RESSOURCES
 - 6.1. Présentation des états financiers au 30 avril 2017
 - 6.2. Approbation des comptes à ratifier
 - 6.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- 6.3. **Octroi et/ou rejet des appels d'offres**
 - 6.3.1. Préachat du dôme
 - 6.3.2. Construction des cellules 5 et 6 et recouvrement final de $\pm 16\,000\text{ m}^2$ de la phase 1
- 6.4. **Demande d'aller en appel d'offres**
- 6.5. **Tarifification**
 - 6.5.1. Plastique pour entreposage de bateau (film rétractable marin)
 - 6.5.2. Tubulure d'érablière
7. **OPÉRATION**
 - 7.1. **Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération**
 - 7.2. **Demande de certificat d'autorisation pour le concassage de résidus de béton**
 - 7.3. **Coopérative Forestière de la Petite Nation**
8. **ENVIRONNEMENT**
9. **COMMUNICATION**
 - 9.1. **Dépôt des capsules d'information**
10. **INFORMATION**
11. **VARIA**
 - 11.1. **Emploi été Canada 2017**
 - 11.2. **Journée verte**
 - 11.3. **Visite de l'école Odysée, Mont-Tremblant**
 - 11.4. **Expo-Famille, à Rivière-Rouge**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

R.3519
17.05.17

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté, en retirant le point 11.4.

ADOPTÉE à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 mars 2017

Sur une proposition de M. Gilles Boucher, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3520
17.05.17

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2017, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CORRESPONDANCES

4.1. **MRC des Laurentides**

- Résolutions, adoption des règlements d'emprunts # 38 et #39.
- Confirmation des 5 municipalités au projet site de compostage de la RIDR
- Partage d'une ressource (accompagner les ICI de Mont-Tremblant)
- Nomination des représentants au conseil d'administration

4.2. **Coopérative Forestière de la Petite Nation** (suivi, vente de biogaz)

4.3. **Municipalité de L'Ascension**

- Ressources communes (agent en environnement)
- Nominations des représentants au conseil d'administration

4.4. **Ministère des Transports** (Indemnité expropriation et panneau d'affichage)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

4.5. **MDDELCC** (projet de subvention FMV en référence au RSPEDE)

4.6. **Municipalité de La Macaza** (Nomination des représentants au conseil d'administration)

5. DÉVELOPPEMENT

5.1. Suivi PGMR conjoint 2016-2020

5.1.1. Suivi

Aucun suivi.

5.1.2. Déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale.

5.2. Matières organiques – Site de compostage à la Régie

5.2.1. État d'avancement

- Dépôt de la demande de certificat d'autorisation, le 21 décembre 2016;
- Validation du bilan GES et dépôt du rapport le 25 avril 2017;
- Dépôt de la demande de subvention au Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage, le 1 mai 2017.

5.3. Demande de la MRC d'Antoine-Labelle

La MRC d'Antoine-Labelle invite le président et le directeur général à participer au comité PGMR de leur MRC respective.

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

D'autoriser la participation du président, au besoin et du directeur général de la Régie aux rencontres du comité du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE à l'unanimité

6. GESTION DES RESSOURCES

6.1. Présentation des états financiers au 30 avril 2017

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 30 avril 2017.

6.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Gilles Boucher, il est résolu :

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 8 mars au 5 mai 2017:

R.3521
17.05.17

R.3522
17.05.17



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- Des chèques numéro 12136 à 12223 pour un montant total de 1 058 929.42\$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 129 788.74\$;
- Les salaires pour les périodes de 11 à 19 du 6 mars au 6 mai 2017, totalisant la somme de 55 194.67\$.

Le tout totalisant la somme globale de 1 243 912.83\$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.



Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental

- # 12170 Services environnementaux Faucon, projet effarouchement goélands: 1 560.79\$
- # 12187, ZCL composites Inc., prolongement du système de captage des biogaz : 8 973.80\$
- # 12222, UAP Rivière-Rouge, batterie canon à propane : 41.37\$

Sur une proposition de M. Jean-François Delisle, appuyée par M. Serge Chénier, il est résolu :

R.3523
17.05.17

D'accepter le registre des dépenses payées à même le fonds environnemental pour la période 8 mars au 5 mai 2017 pour la somme de 10 575.96\$.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.3. Octroi et/ou rejet des appels d'offres

6.3.1. Préachat du dôme

Dans le cadre de l'appel d'offres S2017-850, pour le préachat d'un bâtiment préfabriqué de type dôme. L'ouverture des soumissions a eu lieu, le mardi 18 avril 2017, à 10h05.

| Nom des soumissionnaires | Prix (taxes incluses) |
|-----------------------------|-----------------------|
| Les Industries Harnois Inc. | 394 729.07\$ |
| Construction Proco Inc. | 413 100.58\$ |

Après étude et analyse de la conformité des deux soumissions reçues, par la firme WSP Canada Inc.

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Monette, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :



R.3524
No de résolution
ou annexe **17.05.17**

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

D'octroyer le contrat à la Compagnie Les Industries Harnois Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 394 729.07\$, incluant les taxes (TPS 5% et TVQ 9.975%), et ce, conditionnel à l'obtention du certificat d'autorisation du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques et du règlement d'emprunt.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.3.2. Construction des cellules 5 et 6 et recouvrement final de $\pm 16\ 000\ m^2$ de la phase 1

Dans le cadre de l'appel d'offres S2017-900, pour la construction des cellules 5 et 6 et recouvrement final de $\pm 16\ 000\ m^2$ de la phase 1. L'ouverture des soumissions a eu lieu, le mardi 16 mai, à 9h00.

| <i>Nom du soumissionnaire</i> | <i>Prix (taxes incluses)</i> |
|--------------------------------|------------------------------|
| Couillard Construction Limitée | 2 570 930.91\$ |
| 9088-9569 Québec inc. | 2 454 653.62\$ |
| Construction Lemay inc. | 2 687 422.12\$ |
| Entreprises G.N.P. inc. | 2 345 126.30\$ |
| Nordmec Construction inc. | 2 537 111.94\$ |
| Inter-Chantier inc. | 2 377 447.26\$ |

Après étude et analyse de la conformité des trois plus basses soumissions reçues, par la firme WSP Canada Inc.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3525
17.05.17

D'octroyer le contrat à Entreprises G.N.P. inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour la somme de 2 345 126.30\$, incluant les taxes (TPS 5% et TVQ 9.975%), et ce, conditionnel à l'obtention du règlement d'emprunt.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.4. Demande d'aller en appel d'offres

Aucune demande

6.5. Tarifification

6.5.1. Plastique pour l'entreposage de bateau (film rétractable marine)

- Considérant que plusieurs entreprises veulent se départir de façon environnementale de leur plastique qui recouvre les bateaux pour l'entreposage.
- Considérant que la RIDR a trouvé un récupérateur pour la disposition de cette matière.
- Considérant que la RIDR peut offrir le service de récupération en tant que point de dépôt.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Jesn-Louis Ouellette, il est résolu :



R.3526
No de résolution
ou année : 17.05.17

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

De charger le coût des matériaux secs soit 60\$/tonne, couvrant les coûts nets de disposition, conditionnellement à la conformité de la matière reçue, en-cas contraire, le coût de l'enfouissement s'applique.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.5.2. Tubulure d'érablière

Considérant que la CFER du Sommet s'engage à récupérer gratuitement les tubulures d'érablière.

Considérant que le CFTR, division Mont-Laurier, s'engage à transporter gratuitement les tubulures du site de la RIDR jusqu'au CFER du Sommet, situé à Mont-Laurier.

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Serge Chénier, il est résolu :

D'offrir le service aux acériculteurs des municipalités membres de la Régie, et ce, sans aucuns frais pour la disposition.

ADOPTÉE à l'unanimité

7. OPÉRATION

7.1. Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération

Dépôt des statistiques d'enfouissement et de récupération au 31 mars 2017.

7.2. Demande de certificat d'autorisation pour le concassage des résidus de béton

Afin de se conformer aux exigences du MDDELCC.

Sur une proposition de M. Gilles Boucher, appuyée par M. Clément Cardin, il est résolu :

De faire une demande de certificat d'autorisation pour le concassage des résidus de béton et de mandater la firme Infra-conseils à préparer la documentation nécessaire. M. Marc Forget est également autorisé à signer tous les documents inhérents à cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.3. Offre de la Coopérative Forestière de la Petite Nation

La Coopérative Forestière de la Petite Nation prévoit effectuer des travaux d'excavation sur le site voisin de la RIDR et propose d'offrir sans frais la terre issue de ces travaux de décapage et demande également la possibilité d'avoir accès à notre puits d'eau potable.

Considérant que cette matière provient d'un terrain boisé non occupé à l'état sauvage, composé de matière végétale ainsi que de sable issu de travaux de décapage;

R.3527
17.05.17

R.3528
17.05.17



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- Considérant que la Régie doit prolonger le mur coupe-écran tel que spécifié dans ses obligations inscrites au certificat d'autorisation;
- Considérant que le besoin total est estimé à environ 29 000 m³;
- Considérant que le déblai issu des travaux de la construction des cellules 5 et 6 sera d'environ 17 500 m³;
- Considérant qu'une ségrégation, à partir du déblai, sera faite pour prévoir les matériaux de qualité en recouvrement journalier;

Sur une proposition de M. Jean-François Delisle, appuyée par M. Ronald Provost, il est résolu :

**R.3529
17.05.17**

D'accepter l'offre de la CFPN conditionnelle à la signature d'une entente qui laissera à la Régie la flexibilité nécessaire autant pour les volumes que pour le temps de réalisation des travaux de chargement et de transport de la matière. De plus, les travaux de chargements et de transport seront aux frais de la Régie.

De refuser la demande d'accès à l'eau potable étant donné l'impossibilité du puits à fournir le volume demandé.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. ENVIRONNEMENT

9. COMMUNICATION

9.1. Dépôt des capsules d'information.

- Capsule de mars : « Le verre 100% recyclé chez nous »
- Capsule d'avril « Les matières recyclables en vrac dans le bac »

10. INFORMATION

11. VARIA

11.1. Emploi été Canada 2017

Réception d'une subvention de 4 392\$ pour le projet « agents de sensibilisation » pour les 5 municipalités de la Rouge.

11.2. Journée verte

Près de 140 personnes se sont présentées au site, le 13 mai, pour se procurer du compost, pour un total d'environ 102 t.m.

11.3. Visite de l'École Odysée, de Mont-Tremblant

Visite de 20 élèves, de 3^e à 6^e année, de l'école Odysée de Mont-Tremblant, le 12 mai dernier.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

11.4. Événement Expo-Famille, à Rivière-Rouge

Point retiré.

11.5. Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement

Réception d'une subvention de 1 428.57\$ pour le projet « agents de sensibilisation » pour les 5 municipalités de la Rouge dans le cadre du programme d'aide financière aux projets à caractère environnemental.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les Cités et Villes*, une période de questions est mise à la disposition de l'assistance et le conseil prend bonne note des différents commentaires émis par les personnes présentes.

Aucune assistance.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Gilles Boucher propose la levée de la séance à 20h00.

ADOPTÉE à l'unanimité

Gilbert Brassard
Président

Marc Forget
Directeur général et secrétaire-trésorier

R.3530
17.05.17